

TRAVAUX, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE — CONSTRUCTION D'UN CENTRE AQUATIQUE À CHAMPS-SUR-MARNE



© Chabanne-scaled

Chaque année, le Département soutient les communes dans leurs projets de construction, d'aménagement et de réhabilitation de leur territoire. Terminés à l'horizon 2022, les travaux du futur centre aquatique de Champs-sur-Marne sont financés en partie par le Département.



Créé le: 6/01/2021

- Mis à jour le : 5/01/2021

Le projet

Le futur centre aquatique de la communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne ouvrira en 2022 à Champs-sur-Marne. Il comprendra :

- 4 bassins : un bassin de nage (6 couloirs de nage de 25 m), un bassin d'activités en eau calme, un bassin d'activités en eau agitée, une pataugeoire ;
- un espace santé avec un hammam, une balnéothérapie, une salle de fitness et une salle de musculation/cardio ;
- une offre aquatique extérieure d'environ 2 800 m² : un bassin nordique de nage (8 couloirs de nage de 50 m), un village finlandais avec des saunas, des jeux d'eau, un solarium ;
- des annexes pour les baigneurs (vestiaires, sanitaires et douches) ;
- des aménagements extérieurs : un parvis, un solarium végétal.

Ce complexe aquatique se situe à proximité de la cité Descartes et à moins de 2 km de la gare RER. La conception

ion du bâtiment est basée sur la recherche d'un faible impact environnemental : consommation foncière réduite , chauffage en géothermie, construction prenant en compte l'ensoleillement, consommation réduite en eau, etc.

CHIFFRES-CLÉS

1,66 M€

C'est la subvention du Département

2 800 m²

C'est la surface aquatique du centre

2022

Fin estimée des travaux